

LYCÉES : CE QUE L'UNAape A PORTÉ AUPRÈS DU MINISTRE

Réunion d'urgence avec les unions et fédérations de parents d'élèves du 02 octobre 2026

Une réunion pour faire entendre les parents d'élèves

Le 2 octobre 2026, Nabil Bouzerna, président de l'UNAape, a participé à une réunion d'urgence en visioconférence avec le ministre de l'Éducation nationale et les trois organisations nationales de parents d'élèves. L'UNAape y a porté la parole des familles et rappelé la nécessité de dissocier les revendications lycéennes, dont une partie est légitime, des violences commises par certains groupes. L'UNAape a défendu une ligne claire : protéger les élèves et les personnels, condamner les violences, garantir le droit à l'instruction et apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées dans les établissements.

La situation en quelques repères

Le ministre a fait état de 65 personnels blessés, dont 40 proviseurs. Plus de 400 établissements étaient fermés le matin de la réunion en raison de dégradations ou de conditions de sécurité ne permettant plus l'accueil des élèves.

Les violences ont parfois entraîné des incendies, des dégradations de bâtiments et des atteintes aux personnels. Le ministre a également évoqué la présence, dans certains rassemblements, de groupes extérieurs très violents susceptibles d'entraîner des lycéens et de détourner leurs revendications.

La parole de l'UNAape



Nabil Bouzerna a pris la parole au nom de l'UNAape autour de trois messages :

1. Condamner les violences et soutenir les personnels

Nabil Bouzerna a condamné fermement les violences, les menaces et les dégradations. Il a rappelé qu'elles mettent en danger les élèves, les personnels et les habitants et qu'elles détournent l'attention des difficultés exprimées par les lycéens.

L'UNAape a exprimé son soutien aux chefs d'établissement, aux enseignants, aux personnels d'éducation et à tous ceux qui assurent l'accueil, la sécurité et la continuité du service public dans des conditions éprouvantes. Elle a également salué l'action des services mobilisés pour protéger les personnes.

2. Entendre les difficultés des établissements

L'UNAAPE a rappelé que les revendications rejoignent des alertes portées depuis de nombreuses années par les parents : manque d'enseignants et de remplaçants, insuffisance des personnels d'éducation, infirmiers et assistants sociaux, classes surchargées, emplois du temps incohérents, bâtiments dégradés et inégalités entre établissements et territoires.

Nabil Bouzerna a demandé qu'un état des lieux soit réalisé établissement par établissement, avec les lycéens, les parents, les enseignants, les personnels d'éducation et les équipes de direction. Cet état des lieux doit distinguer les urgences des problèmes structurels et déboucher sur un calendrier de réponses et de suivi.

3. Protéger les élèves tout en respectant leurs droits

L'UNAAPE a rappelé que le droit de manifester doit être concilié avec la liberté de ne pas manifester et avec le droit de suivre sa scolarité dans des conditions normales. Les violences doivent être traitées au regard des faits et de leurs auteurs, sans assimiler l'ensemble des lycéens à des auteurs de troubles.

Concernant les interventions de sécurité, Nabil Bouzerna a insisté sur la nécessité d'un usage strictement nécessaire, adapté et proportionné de la force, particulièrement lorsque des mineurs sont concernés.

Les réponses annoncées par le ministre de l'Education nationale

Une consultation directe des lycéens

Une plateforme nationale devait être ouverte à partir du lundi suivant la réunion. Elle devait proposer deux espaces d'expression libre sur les difficultés rencontrées et les attentes des lycéens, sans questionnaire fermé. Les contributions pouvaient être individuelles ou collectives.

La période de contribution devait rester courte, de l'ordre de deux à trois semaines, afin d'éviter une démarche dilatoire. Aucune donnée personnelle ni identification de l'établissement ne devait être recueillie ; seul le département devait être demandé pour permettre une analyse territoriale.

Un dialogue local dans les établissements

La plateforme nationale ne devait pas remplacer le dialogue de proximité. Le ministre a annoncé la réunion ou la relance des conseils de la vie lycéenne (CVL), des conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL) et des conseils d'administration, y compris sous forme extraordinaire lorsque les conditions le permettent.

L'UNAAPE a insisté sur la nécessité de recueillir les attentes des élèves au plus près du terrain. Marina Tedaldi a rappelé qu'une simple consultation en ligne ne suffirait pas à faire comprendre aux lycéens qu'ils sont réellement entendus. Les échanges locaux doivent permettre de transformer les remontées en réponses adaptées à chaque établissement.

Une reprise progressive des cours

Le ministre a estimé que la reprise ne pouvait pas consister à demander aux élèves de revenir comme si rien ne s'était passé. Un temps de reprise de contact devait être organisé localement afin de renouer le dialogue, lever les incompréhensions et tenir compte de l'état psychologique des élèves et des personnels. La continuité pédagogique devait être maintenue en visioconférence dans les établissements touchés. La priorité devait également porter sur la reconstruction de la confiance et la reprise sereine des enseignements.



Une réflexion de fond

Le ministre a reconnu que le mouvement révélait un malaise plus large : inquiétude climatique et internationale, avenir professionnel, santé mentale, conditions d'apprentissage et impact de l'intelligence artificielle sur l'emploi.

Les échanges de novembre doivent donc dépasser les seules revendications ponctuelles et ouvrir une réflexion sur le modèle éducatif, l'organisation du temps scolaire, le climat scolaire, la coéducation et les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves. Le ministre a notamment évoqué la création de 200 postes de conseillers principaux d'éducation et un budget de l'Éducation nationale annoncé en hausse, dans le cadre de l'examen parlementaire à venir.

Les engagements à suivre

- Ouverture de la plateforme nationale d'expression des lycéens.
- Analyse des contributions aux niveaux national et territorial, avec un recours possible à l'intelligence artificielle.
- Réunion des CVL, des CAVL et des conseils d'administration lorsque la sécurité le permet.
- Organisation de concertations académiques et d'une consultation nationale au mois de novembre.
- Mise en place d'un temps local de reprise du dialogue avant le retour normal aux cours.
- Examen du cadre applicable aux sorties des élèves internes.
- Suivi régulier de la consultation et information des représentants de parents d'élèves.

Le message de l'UNAape aux familles

L'UNAape condamne sans réserve toute violence, menace ou dégradation. Elle demande que les élèves et les personnels soient protégés, que les interventions de sécurité soient proportionnées et que les responsabilités soient examinées au cas par cas.

Elle considère toutefois que la sécurité ne peut pas faire disparaître les causes de la mobilisation. Les difficultés signalées dans les établissements doivent être établies, discutées et traitées avec des réponses concrètes, adaptées aux réalités locales et suivies dans le temps.

L'UNAape continuera à porter la parole des familles dans les instances nationales, académiques et locales. Elle restera attentive à la mise en œuvre des engagements annoncés et à la place effectivement accordée aux parents et aux lycéens dans les prochaines étapes du dialogue.



L'UNAape reste mobilisée : entendre les lycéens, soutenir les personnels, répondre aux difficultés anciennes et garantir la sécurité de tous, sans violence, sans instrumentalisation et sans renoncer au dialogue.